Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260428-CC_2026_95-DE

Publié le 29/04/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2026

Séance du 28 avril de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 22 avril 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h30.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
ANTOINE Gérald	X				
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel		X			L'HOSTELLIER Stéphanie
CABOURG Jérémy	X				
CADIO Thierry	X				
COLAS Yves	X				
COMPAIN Xavier		X			
COSSE Nathalie	X				
GEFFROY Jean-Michel	X				
GUIOT Sébastien	X				
HALLET Anne-Hélène	X				
HELARY Richard	X				
HELARY Valérie	X				
HELLO Marie-Christine	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCIEN Erwan	X				
LE BIHAN Gilbert	X				
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CARRÉ Richard	X				
LE CHAT Marc	X				
LE FEVRE Margaux	X				
LE MÉHAUTÉ Claude	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				
LE POLES Ghislaine	X				
LE ROY Marie-Line	X				
LE SAINT Florence		X			NICOLAS Cyril
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260428-CC_2026_95-DE

MAHE Michel	X				
MEURO Jérémy	X				
MEYNIER-WYDAUW Morgane	X				
MOREL Nadia		X			LE CHAT Marc
NICOLAS Cyril	X				
PATUREL Jérémy	X				
PIERRES Audrey	X				
PINÇON Gwendal	X				
PRIGENT Dominique	X				
QUILGARS LABARRE Liliane	X				
RAMONÉ Valérie	X				
ROUTIER Gaëlle			X		
RUMIANO Valérie		X			ANTOINE Gérald
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick	X				
TAISSET Maëlig	X				

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	
DERIAT Aline	
DUDAL Géraldine	X
GUERNION Nicolas	X
LE BOZEC Manon	X

SUPPLÉANT	présence
LE FORESTIER Céline	
LE GONIDEC Christelle	
LE GONIDEC Thierry	X
LE YAN Pascale	
TOQUET Marie-Josèphe	X

Effectif légal : 53 **En exercice :** 50 **présents :** 44 **dont suppléants :** 0 **Votants :** 48 **dont pouvoirs :** 4

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

CC_2026_95 : Décisions statutaires : Election des membres du conseil d'exploitation de la régie eau et assainissement

Monsieur le Président rappelle que les statuts de la régie précisent que le Conseil d'exploitation est composé d'au moins 3 membres ; les membres sont majoritairement issus du conseil communautaire ; ils peuvent être élus municipaux ; le conseil d'exploitation comprend également un représentant de la société civile.

Afin de permettre à chaque commune d'être représentée, il est proposé de fixer à 29, le nombre de membres du conseil d'exploitation, composé comme suit :

- 19 conseillers communautaires, dont la vice-présidente, désignés par le conseil communautaire
- 7 conseillers municipaux
- 2 postes vacants, dans l'attente des élections municipales à Cohiniac et Le Merzer
- 1 membre du Forum citoyen Leff Ar Mor

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260428-CC_2026_95-DE

Une seule liste de représentants conseillers communautaires et une seule liste de représentants issus des conseils municipaux et de la société civile est soumise au vote de l'assemblée.

Vu le CGCT et notamment ses articles L 2121-21, L 2221-1 et suivants, R 2221-1 et suivants et l'article L 1412-1,

Vu la délibération 19-219 par laquelle le Conseil communautaire du 26 novembre 2019 a adopté les statuts des régies eau et assainissement,

Considérant que sur proposition de monsieur le Président, et conformément à l'article L2121-21 du CGCT, l'assemblée délibérante accepte, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret,

Entendu l'exposé de monsieur le président,

Le Conseil communautaire, par un vote à main levée et à l'unanimité,

DECIDE de fixer la composition du conseil d'exploitation des régies eau et assainissement comme suit :

- 19 membres conseillers communautaires
- 7 conseillers municipaux
- 2 postes à pourvoir pour Cohiniac et Le Merzer
- 1 membre issu de la société civile,

DESIGNE représentants élus au conseil d'exploitation des régies eau et assainissement les 19 conseillers communautaires et 7 membres des conseils municipaux et de la société civile listés ci-dessous :

Représentants du Conseil communautaire	**Commune**
Anne-Hélène HALLET	Boquého
Patrick SOLO	Châtelaudren-Plouagat
Jean-Michel GEFFROY	Lannebert
Yves COLAS	Lanrodec
Dominique PRIGENT	Lanvollon
Michel MAHÉ	Le Faouët
Claude LE MÉHAUTÉ	Pléguien
Patrick BRIGANT	Plélo
Philippe LE MÉHAUTÉ	Plerneuf
Marc LE CHAT	Plouha
Jérémie PATUREL	Pludual
Daniel CABIOC'H-QUEMENER	Pommerit-le-Vicomte
Gilbert LE BIHAN	Saint-Fiacre
Jean JOURDEN	Saint-Pever
Valérie HELARY	Tréguidel
Yves LIENNEL Fabien JOUSSE	Tréméven Tressignaux
Richard HELARY Florence LE SAINT	Trévérec Vice-présidente

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260428-CC_2026_95-DE

Représentants conseillers municipaux ou issus de la société civile	**Commune**
Philippe THOMAS	Bringolo
Gilles LE ROY	Gommenec'h
Laurent LE FAUCHEUR	Goudelin
Dominique LE COQ	Plouvara
Vincent ANTOINE	Saint-Gilles-les-Bois
Patrick BOURBLANC	Saint-Jean-Kerdaniel
Nicolas LE GONIDEC	Trégomeur
Thierry RAFFIN	Forum citoyen

Le Président,
Jean-Michel GEFFROY

Le secrétaire de séance
Gérald ANTOINE